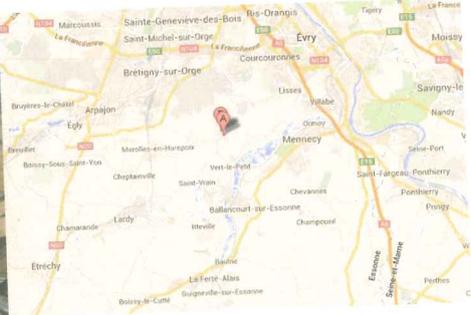




Le courrier du Maire

Ce qu'il faut savoir :

- > Divisé par deux, le nombre de cantons par département passera à 21 pour l'Essonne au lieu de 42.
- > Élargis géographiquement, les cantons devront comporter un nombre d'habitants équivalent.
- > Le nouveau découpage devra être acté au printemps 2014.
- > Deux conseillers départementaux (une femme et un homme) seront élus dans chaque canton (2015).



Projet de révision de la carte cantonale

Du respect des territoires et de leurs habitants

Chères Grandvertoises, Chers Grandvertois,

Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, les départements français vont faire l'objet d'un redécoupage cantonal.

Menée au détriment de la proximité entre les élus et les citoyens, cette révision ne sera pas guidée par le respect des spécificités des territoires et de leurs habitants. Essentiels, les liens préexistants entre les communes ne seront pas préservés, comme ils le devraient.

Un mode de vie partagé, une logique géographique

Historiquement et culturellement tourné vers la vallée de l'Essonne, Mennecey, Ballancourt et les autres communes rurales partageant les mêmes préoccupations de vie, Vert-le-Grand appartient au canton de Mennecey depuis plusieurs décennies. Notre bassin de vie s'est déployé naturellement autour du ru de Miséry, affluent de l'Essonne. Le village fait partie des 21 communes regroupées au sein de la Communauté de Communes du Val d'Essonne (CCVE). Une organisation qui s'est imposée logiquement compte tenu des liens géographiques qui nous lient et d'une volonté partagée de maîtriser notre développement économique, démographique et d'améliorer les services rendus aux habitants.

Un projet illégitime échafaudé sans concertation

Malgré l'absence de lien entre Vert-le-Grand et les communes de Fleury Mérogis et de Ris Orangis, le projet de redécoupage cantonal de l'Essonne présenté le 25 novembre dernier envisage l'intégration de notre village au canton de Ris-Orangis, aux côtés des localités de Ris, Bondoufle, Fleury-Mérogis, Le Plessis-Pâté et Vert-le-Petit. Au total, six communes disparates pour un nombre de 54 964 habitants. Alors que la CCVE fédère 57 540 habitants et possède, à ce titre, toute légitimité pour représenter le canton !

Arbitraire, cette proposition a été échafaudée sans concertation, dans le mépris des relations intercommunales et des spécificités territoriales. Serait-elle guidée par les enjeux politiques de ceux qui caressent l'ambition de regrouper les richesses économiques du Sud de l'Agglomération d'Evry ? Des richesses économiques notamment localisées dans les villages de Vert-le-Petit et de Vert-le-Grand...

Le projet de révision de la carte devra être validé au printemps 2014, un an avant les prochaines élections départementales (ex-cantonales) en 2015. Il nous appartient aujourd'hui de défendre ensemble l'avenir des territoires de l'Essonne, menacés par ce redécoupage dénué de bon sens et irrespectueux des spécificités de ses habitants ! Je reviendrai vers vous prochainement.

Toujours à votre disposition, recevez, Chers Grandvertoises et Grandvertois, mes plus sincères salutations.

Votre Maire
Jean-Claude Quintard

Les rendez-vous à venir :

Dimanche 15 décembre
Noël des enfants
Spectacle de Noël pour les enfants
Salle Henri Boissière à partir de 14h30.

Samedi 11 janvier
Nouvelle année
Cérémonie des vœux du maire
Salle Henri Boissière à 11h30.

Dimanche 12 janvier
Déjeuner des anciens
Salle Henri Boissière à 12h30.

Mardi 21 janvier
Spectacle
« Ivre d'équilibre ».
Dans le cadre des Hivernales.
Salle Henri Boissière à 20h30.

Samedi 25 janvier
Théâtre
« Les enfants des Diablogues ».
Une pièce de Roland Dubillard, mise en scène par Maria Machado-Dubillard.
Des élèves de l'école élémentaire ont travaillé dans le cadre d'ateliers conduits par la Cie de la Tangente et participeront à la représentation.
Salle Henri Boissière à 20h30.

Samedi 1^{er} février
Soirée théâtre
Comité des fêtes
« Compagnie des Hermines »
Salle Henri Boissière.